

## **Pour le progrès social, pour le service public municipal, agissons le 24 mai**

### ***Le Pen au deuxième tour : un échec éclatant pour les partis traditionnels***

Les élections présidentielles ont été marquées par une percée historique de l'extrême droite. Sur la sécurité, les inégalités, les retraites, la mondialisation, la classe politique n'a pas répondu aux attentes des salariés. Au premier tour, l'extrême droite est arrivée en tête des votes des ouvriers, des employés et des chômeurs. Beaucoup d'autres ont fait le choix de l'extrême gauche. Le message adressé aux partis classiques est clair : les préoccupations du monde du travail ne sont pas réellement prises en compte.

Une autre politique est aujourd'hui nécessaire. L'absence d'une vraie politique sociale a fait le lit de l'extrême droite. Le sursaut démocratique des 1<sup>er</sup> et 5 mai a certes permis de contenir la montée du FN mais la classe politique doit désormais agir sous peine d'ouvrir un boulevard plus grand encore aux démagogues.

### ***A Sevrans aussi : une nécessaire remise en cause des politiques***

Le défi du renouveau est également posé aux politiques sevransais. A Sevrans, Le Pen est arrivé premier le 21 avril. Le service public local, garant de l'égalité de traitement, facteur de lien social, est plus que jamais indispensable et doit être renforcé. Car c'est sur le terrain du social, par la présence dans les quartiers sensibles, en faisant reculer l'insécurité, qu'il est possible de répondre aux désarrois de nombreux électeurs trompés par les solutions simplistes et dangereuses prônées par le FN.

M. SOORS a écrit que « *le personnel communal ne doit pas faire les frais des difficultés financières de la ville* » (Sevrans le journal du personnel communal, avril 2002). Mais en dépit de ce peuvent dire ou écrire les élus, les agents ont aujourd'hui le sentiment de payer les pots cassés.  
(Suite p. 2)



# **Pour le progrès social, pour le service public municipal, agissons le 23 mai (suite)**

Heures supplémentaires sabrées, demandes de matériel non satisfaites, collègues non remplacés, **la cure d'austérité se fait cruellement sentir dans les services.**

Dans le même temps, le personnel continue tant bien que mal d'assurer ses missions. Face à lui, il trouve une **municipalité divisée en chapelles rivales et une administration qui éprouve des difficultés à organiser le travail et gérer les carrières.**

Certes, des améliorations sont à signaler dans la prise en compte des questions d'hygiène, de sécurité, de dialogue social.

**Mais globalement beaucoup reste à faire pour donner au service public les moyens de répondre aux besoins de la population. A plus long terme, l'enjeu est d'assurer l'avenir du service public.**

**La CGT estime qu'il est aujourd'hui nécessaire de marquer fortement notre volonté d'une autre politique du service public à la mairie.**

## ***La municipalité doit respecter certains principes***

### **■ De la bonne foi dans les relations sociales**

Récemment, M. PORTEL, Adjoint aux Finances, a déclaré publiquement que la Voirie connaît un taux d'absentéisme de 36 %. Questionné par un délégué CGT, il a reconnu qu'il comptait les agents en vacances parmi les 36 % d'absents ! Pointer les agents du doigt n'a jamais et ne fera jamais avancer les choses. Sur la question de l'absentéisme, nous incitons la municipalité à balayer devant sa porte. Au dernier Comité Technique Paritaire, le taux d'absentéisme des représentants de la municipalité était de 50 %... Les élus du personnel étaient eux tous présents.

### **■ De la justice dans la cure d'austérité**

Les agents, à qui l'on demande de se serrer la ceinture, comprennent mal que la haute administration continue de recruter de nombreux cadres supérieurs, dote ces derniers de véhicules de service flambants neufs,... Fais ce que je dis mais ne fais pas ce que je fais : une devise qui a peu de chance de mobiliser les énergies.

### **■ De la responsabilité dans l'exercice du mandat municipal**

Souhaitons qu'à Sevran, le séisme politique du 21 avril aura de l'effet. Nous attendons des élus qu'ils se préoccupent davantage du service public et des attentes des agents que de leurs calculs politiques.

## ***Nos propositions***

Très concrètement, la CGT met en avant des propositions susceptibles d'assurer l'avenir du service public et de répondre aux besoins des agents.

→ **Carrières : informer par écrit les agents** lorsque leur dossier est envoyé à la Commission Administrative paritaire pour une promotion.

→ **Sécurité : une nécessaire priorité.** La municipalité doit donner des instructions claires en matière de sécurité : aucun équipement ne doit être ouvert au public par un seul agent (cela se voit pourtant encore) ; les équipes techniques intervenant dans les zones sensibles doivent compter au moins deux personnes.

→ **Emploi public : - remplacer chaque agent parti en retraite.** C'est aussi un des moyens de régler progressivement la question de l'avenir des emplois jeunes.

- **remplacer de façon systématique les agents en maladie ou en accident de travail**, notamment dans les services qui accueillent du public. Sur cette question, la situation actuelle est très préoccupante en particulier dans les écoles.

→ **Services techniques : privilégier le service public.** Les agents des services techniques savent que, depuis déjà longtemps, certains entrepreneurs se sentent chez eux à la Mairie. De l'aveu même de la municipalité et l'administration, les travaux réalisés par le privé pour le compte de la Mairie ne sont pas suffisamment contrôlés. Des propositions ont été faites par les Espaces verts qui permettraient, en reprenant des marchés au privé, de faire des économies. Dans le domaine de la Voirie, les élus reconnaissent que le service public est plus efficace que certaines entreprises. Donnez au service public les moyens de fonctionner, il fera la preuve de sa compétitivité !

→ **Dialogue social : un dialogue performant et innovant.** Les agents, comme les organisations syndicales, lorsqu'ils interpellent la municipalité ou l'administration, devraient pouvoir compter sur une réponse dans un délai raisonnable. Force est de constater que c'est encore loin d'être le cas. Dans ce domaine, une nouvelle impulsion doit être donnée.

Afin de discuter de ces propositions et des moyens de les faire aboutir, nous proposons à l'ensemble des agents, de nous réunir en

**ASSEMBLEE GENERALE**  
**le vendredi 24 mai 2002**  
**de 8 h à 10 h**  
**au Préau Crétier**

Un préavis de grève d'une heure a été déposé de 10 h à 11 h pour le cas où l'assemblée générale déciderait d'une action immédiate. Une autorisation d'absence a été déposée de 8 à 10 h pour vous permettre de participer à l'assemblée.

Nous comptons sur votre présence.

# LA CGT met en place une permanence

A compter du 28 mai, vous pourrez rencontrer des militants CGT tous les mardis de 12 h 15 à 15 h 30 au local syndical 2 rue Michelet (en face du Centre Communal d'Action Social).

Les prochaines permanences auront lieu les :

- 28 mai
- 4 juin
- 11 juin
- 18 juin
- 25 juin

Elles seront ensuite suspendues pour la période des vacances d'été. Pendant les permanences, vous pouvez également nous joindre au local syndical par téléphone au 01. 49.36.52.46.

---

*Quel que soit votre statut, quelles que soient vos fonctions,*

## **La CGT est à vos côtés**

**Pour tout renseignement, besoin du soutien d'un délégué, contribution à *L'Unité*, contactez :**

- Patricia SAN MARTIN (Union locale CGT : 01.43.84.00.53 ou 06.87.07.16.58)
  - Michèle LEMOINE (OPR : 01.41.52.14.50)
- Baptiste TALBOT (Bibliothèque : 01.49.36.01.78 ou 01.43.84.87.20)
  - Michel LECOMTE (Service Logement : 01.49.36.52.28)
  - Henri DAHAN (Imprimerie : 01.49.36.52.00)

**Sur les questions d'hygiène et de sécurité, adressez-vous à :**

- Michel LECOMTE, élu CGT au Comité d'Hygiène et de sécurité  
(Service Logement : 01.49.36.52.28)